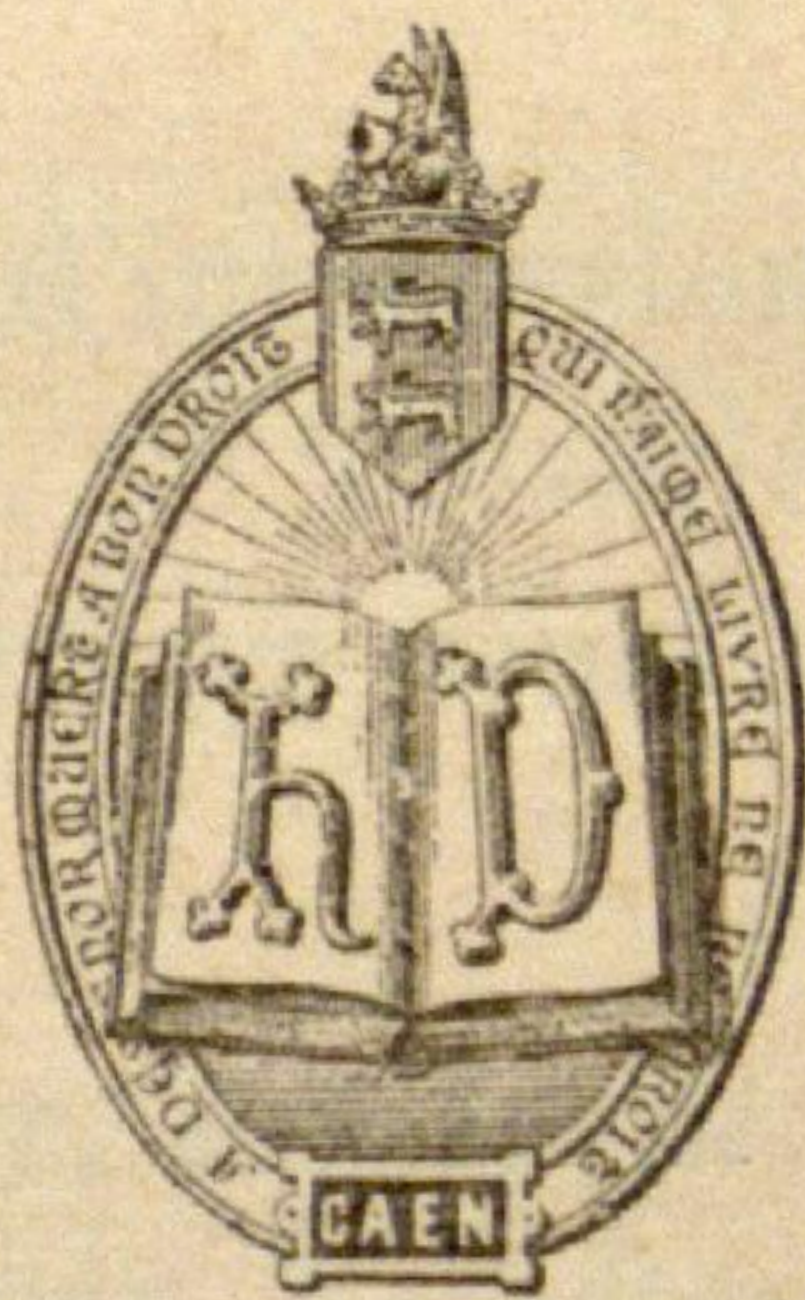


Qe 244

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ LINNÉENNE
DE NORMANDIE

4^e SÉRIE. — 2^e VOLUME

ANNÉE 1887-88



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

RUE FROIDE, 2 ET 4

PARIS, F. SAVY, LIBRAIRE

77, BOULEVARD ST-GERMAIN

—
1888

l'Europe, est la plus anciennement distinguée d'après les citations faites par Linné, le nom de *chærophyllos* doit lui être conservé. L'autre espèce, non française, circonscrite dans quelques localités du midi et de l'orient de l'Europe, ayant été déjà appelée *R. Agerii* par Bertoloni, puis *R. peloponnesiacus* par Boissier (1), on choisira pour la désigner le plus ancien de ces noms synonymes en vertu de la loi de priorité.

En résumé, continuer de nommer la plante française *R. chærophyllos* L., celle de Grèce et d'Italie *R. Agerii* Bert. et la forme africaine *R. flabellatus* Desf. ou *R. chærophyllos* var. *flabellatus* Coss. : telle est pour ces trois types, à notre avis, la nomenclature la plus correcte, la plus claire et la plus logique.

M. Morière fait la communication suivante :

NOTE

SUR

QUELQUES CRUSTACÉS FOSSILES

Par M. MORIÈRE,

Doyen honoraire de la Faculté des Sciences,

Secrétaire de la Société.

Les Crustacés dont je vais avoir l'honneur d'entretenir aujourd'hui la Société ont été trouvés dans le

(1) Rouy, *suites à la Flore française de Grenier et Godron*, fasc. 1^{er}, p. 22.

Fuller's earth d'Écouché (Orne), et dans le Callovien de Troarn (Calvados).

Quoique le Fuller's soit très pauvre en Crustacés, cependant quelques-uns y ont été signalés.

C'est ainsi qu'à la séance de la Société Linnéenne du 5 janvier 1829, M. Deslongchamps père appela l'attention de ses collègues sur des débris qui avaient été rencontrés par lui et par notre confrère M. Luard, à la partie supérieure du calcaire de Caen, à Vaucelles et à Venoix. Après avoir étudié ces débris, M. Deslongchamps les rapporta avec doute au genre *Crangon* et il les désigna sous le nom de *Crangon Magnevillei*.

Meyer, dans son Catalogue, a rapporté le *Crangon Magnevillei* au *Glyphea Regleyana*.

Les fragments de Crustacés provenant du Fuller's earth d'Écouché et qui sont représentés dans les fig. 1 et 2 de la planche IV, 1, 2 et 3 de la planche V, nous paraissent devoir être en général plutôt attribués au genre *Eryma* qu'au genre *Glyphea*, déjà signalé dans cet étage. Nous ne pourrions, il est vrai, étudier plusieurs caractères importants, tels que ceux que l'on peut tirer du céphalo-thorax et de l'abdomen, car les pinces sont à peu près les seules parties qui aient résisté à l'acte de la fossilisation ; mais, en comparant ces parties avec celles de même nature représentées dans les ouvrages d'Oppel (1) et d'Étallon (2), nous essaierons d'arriver à une

(1) Oppel, *Paleontologische Mittheilungen*.

(2) Étallon, *Note sur les Crustacés jurassiques du bassin du Jura*.

détermination approchée que pourra venir plus tard confirmer ou rectifier la découverte d'échantillons plus complets.

A. Les pinces représentées dans la fig. 2, pl. IV, se rapprochent beaucoup de celles de l'*Eryma ornata*, grande espèce connue surtout par ses pinces, mais elles en diffèrent cependant sous plusieurs rapports. L'espèce d'Écouché a, comme l'*Eryma ornata*, des pinces très allongées, un peu recourbées en dedans ; une main large, rectangulaire, arrondie à la base, mais qui offre un sinus assez profond, le long de la carène, de la base de la main jusqu'aux deux tiers du doigt fixe, et un autre, moins profond, également dans le sens de la longueur de la main, mais dans la partie latérale opposée ; la partie moyenne est renflée. Les doigts sont robustes à la base et ils diminuent successivement de diamètre ; ils sont flexueux en dedans sans que la courbe se répète deux fois, comme dans l'*E. ornata* ; le doigt mobile est plus robuste que le doigt fixe et il suit la même courbure.

La surface de la main et des doigts est couverte de granulations pustuleuses assez fortes et assez régulièrement espacées, subégales, paraissant à peine plus grosses vers la carène correspondant au doigt mobile.—La face interne des doigts est un peu anguleuse, mais elle ne présente pas le même aspect que dans l'*E. ornata* ; dans celui-ci, elle est couverte sur la carène de tubercules tubuleux, inégaux et inégalement placés, ici serrés, là distancés et manquant même tout à fait ; dans l'*Eryma* d'Écou-

ché, la carène n'offre pas de tubercules tubuleux; elle est lisse ou couverte seulement de fines dentelures.

La pince offre les dimensions suivantes : longueur 112 millim., largeur 32 ; ces dimensions sont plus grandes que celles de l'*Eryma ornata* figuré par Étallon, surtout par la largeur.

Dans la fig. 2, pl. IV, la pince *a* doit être la pince gauche et la pince *b* la pince droite. Le doigt mobile de cette dernière diffère peu du doigt mobile de la pince gauche, mais le doigt est beaucoup plus effilé et la main moins développée.

Nous croyons que les caractères que nous venons d'indiquer suffisent pour distinguer l'*Eryma* d'Écouché de l'*E. ornata*, et nous l'appellerons, provisoirement, *Eryma Bizeti*, heureux de la dédier à l'un des géologues qui ont le plus contribué à faire connaître les terrains du département de l'Orne.

B. Les fragments contenus dans l'échantillon de la fig. 1, pl. IV contiennent surtout des pinces ; plusieurs autres organes sont représentés par des moules intérieurs et n'ont laissé aucune portion de test déterminable. J'en excepte toutefois la portion de carapace que l'on voit en *c* et qui offre un indice de la division en trois parties, — division qui, avant la connaissance des membres, avait fait associer les espèces du genre *Eryma* à celles du genre *Glyphea*.

C'est encore à un *Eryma* que nous rapporterons les pinces de la fig. 1, pl. IV. — Elles sont en partie dépourvues du test qui les recouvrait, mais on peut en reconnaître les principaux caractères.

Cette espèce est beaucoup plus petite que la précédente ; les pinces sont recourbées assez fortement en dedans sans offrir de double courbure ; la main est courte, subrectangulaire et renflée. La surface de la main et des doigts offre des granulations pustuleuses assez fines ; ces granulations deviennent plus fortes et paraissent constituer une espèce de dentelure sur la carène externe des doigts mobile et immobile de la pince gauche.

La face interne des doigts est couverte sur la carène de petits tubercules égaux et placés à égale distance.

Longueur de la pince : 55 millim. ; largeur : 20 millim.

C. Les fig. 1 et 2 de la pl. V représentent des pinces qui ont beaucoup de rapport avec celle de la pl. IV, fig. 1 ; le test, mieux conservé, est finement et régulièrement pustuleux ; les doigts offrent à peu près la même courbure et leur face interne, anguleuse, offre sur la carène de petits tubercules ou dentelures régulières.

Nous n'avons trouvé, ni dans Oppel, ni dans étallon, aucun *Eryma* auquel nous puissions rapporter cette espèce, caractérisée surtout par la courbure de ses pinces et par la carène très prononcée à l'extérieur du doigt fixe et se prolongeant jusqu'à la base de la main.

Il conviendrait peut-être de lui donner le nom d'*Eryma falcifera*, si ce nom n'a pas été déjà appliqué.

D. L'*Eryma* de la fig. 3, pl. V, par la forme de ses doigts qui sont disposés en ligne droite ou très légèrement courbés, — par la finesse et la structure des tubercules qui recouvrent la main et les doigts et qui indiquent la présence de poils à la base de ces tubercules, — par la présence de très fines dentelures à la face interne des doigts, etc., nous semble constituer une espèce spéciale que nous désignerons sous le nom d'*Eryma Corbieri*, rappelant ainsi le nom d'un naturaliste auquel on doit plusieurs découvertes paléontologiques importantes faites dans le département de l'Orne.

E. La fig. 4, pl. V, représente un échantillon de Crustacé trouvé dans le Callovien, à Troarn (Calvados), par M. Carabœuf, et que M. Woodward avait considéré comme devant se rapporter à un décapode brachyure voisin du genre *Grapsus*. — Si cette opinion du géologue anglais eût été confirmée, le Callovien du Calvados nous eût alors offert un des plus anciens types de Brachyures connus. — Devenu acquéreur de la collection Carabœuf, mon collègue, M. Deslongchamps, voulant me laisser le plaisir de faire connaître une découverte d'un assez grand intérêt, me proposa de décrire le Crustacé de Troarn.

Toutefois, avant d'en commencer l'étude, je crus devoir faire un nouvel appel à l'obligeance si connue de M. Alph. Milne-Edwards, et lui demander son appréciation. L'éminent carcinologiste ne tarda pas à reconnaître un Décapode macroure là où nous avions l'espoir de rencontrer un Décapode brachyure.

A quel genre de Macroure le Crustacé de Troarn doit-il être rapporté ?

Notre échantillon offre des pinces, une main, un avant-bras et un bras; ces divers organes sont d'assez petite taille. La main et les doigts sont recouverts de très fines pustules assez distinctes les unes des autres et se reproduisant sur l'avant-bras et le bras où elles sont plus clairsemées; elles se condensent davantage au contraire sur la carène du doigt fixe. La face interne des doigts, plutôt arrondie qu'anguleuse offre de petits tubercules qui sont un peu plus gros sous le doigt mobile.

C'est avec l'*Eryma Lædonensis* d'Étallon ou l'*Eryma radiata* d'Oppel que le Crustacé de Troarn paraît offrir le plus de ressemblance.

Dans l'*E. Lædonensis*, la pince est plus étroite et le doigt mobile ne paraît pas porter à sa surface interne des tubercules comme dans le Crustacé de Troarn.

L'*E. radiata*, qui est de l'Oxfordien, s'en rapprocherait peut-être davantage, tout en ayant des granules pustuleux plus développés et une main deux fois plus large à la partie postérieure que dans l'*Eryma* de Troarn que nous nommerons *Eryma Carabœufi*.

L'ordre du jour étant épuisé, à 9 heures la séance est levée.
